

N° 2023-097

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

L'an deux mil vingt-trois le 06 septembre, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 31 août, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

M. GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes DUCHOSAL Sylviane, ASTIER Fabienne, BERARD Patricia, CHAMOUSSIN Bernadette, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, PAVIET Rose, VILLIEN Michelle

MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, FAVRE Didier, HANRARD Bernard, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC JACQUES, DUCOGNON Guy, GOSTOLI Michel, PELLICIER André, VIBERT Christian.

Absents excusés :

Mme FAGGIANELLI Evelyne (qui donne pouvoir à Mme ASTIER), CHENU Azélie (qui donne pouvoir à M. DUC), GIROD-GEDDA Isabelle (qui donne pouvoir à M. BROCHE), FAVRE Maryse

MM. MARCHAND-MAILLET Thierry (qui donne pouvoir à M. FAVRE), SILVESTRE Jean-Louis (qui donne pouvoir à M. HANRARD), TRAISSARD Robert, VILLIBORD Guillaume.

En exercice : 27

Présents : 19

Absents : 8

pouvoir : 5

Le Président rappelle que le Conseil Communautaire a, au cours de l'année 2023, supprimé et créé plusieurs postes :

✓ Séance du 15/02/2023

- Création d'un poste d'adjoint du patrimoine : délibération n° 2023-018

✓ Séance du 10.05.2023

- Suppression d'un poste d'agent social à TC : délibération n° 2023-069
- Suppression d'un poste de technicien à TC : délibération n° 2023-070
- Suppression d'un poste d'adjoint technique à TC : délibération n° 2023-071
- Suppression d'un poste de rédacteur à TC : délibération n° 2023-072
- Suppression d'un poste de rédacteur à TNC : délibération n° 2023-073
- Suppression d'un poste d'adjoint administratif à TNC suivie de la création d'un poste d'adjoint administratif à TC : délibération n° 2023-074
- Suppression d'un poste d'agent social à TNC : délibération n° 2023-075
- Création d'un poste d'auxiliaire du puériculture à TNC : délibération n° 2023-075

✓ Séance du 05.07.2023

- Création d'un poste d'adjoint technique à TC : délibération n° 2023-086

✓ Séance du 31.07.2023

Il convient donc de modifier le tableau des effectifs comme suit :

	Catégorie	Service	Nbre de postes	Temps de travail
Filière administrative				
Attaché territorial (ouvert aux 2 grades)	A	France Services	1	28
Attaché territorial (ouvert aux 2 grades)	A	Administration Générale	6	35
Rédacteur territorial (ouvert aux 3 grades) -1	B	Administration Générale	3	35
Rédacteur territorial (ouvert aux 3 grades) - 1	B	Administration Générale	0	26
Rédacteur territorial (ouvert aux 3 grades)	B	Services techniques	1	35
Adjoint Administratif (ouvert aux 3 grades)	C	Administration Générale	5	35
Adjoint Administratif (ouvert aux 3 grades)	C	Services Tezchniques	1	35
Adjoint administratif (ouvert aux 3 grades)	C	France Services	1	26
Adjoint administratif (ouvert aux 3 grades) 1ETP au lieu de 0,5	C	Crèche	1	35
Filière technique				
Ingénieur territorial (ouvert aux 3 grades) + 1	A	Services Techniques	2	35
Technicien territorial (ouvert aux 3 grades) -1	B	Services Techniques	4	35
Adjoint technique (ouvert aux 3 grades) +1	C	Services Collecte	6	35
Adjoint technique (ouvert aux 3 grades) - 1	C	Service GEMAPI	0	35
Adjoint technique (ouvert aux 3 grades)	C	Services Techniques	1	21
Adjoint technique (ouvert aux 3 grades) +1	C	Services techniques	8	35
Agent de maîtrise territorial (ouvert aux 2 grades)	C	Halte garderie	1	35
Agent de maîtrise territorial (ouvert aux 2 grades)	C	Service Collecte	1	35
Agent de maîtrise territorial (ouvert aux 2 grades)	C	Service Patrimoine	1	35
Agent de maîtrise territorial (ouvert aux 2 grades)	C	Musique	1	35
Filière culturelle				
Assistant d'enseignement artistique (ouvert aux 3 grades)	B	Musique	1	10,33
Assistant d'enseignement artistique (ouvert aux 3 grades)	B	Musique	1	15,83
Assistant d'enseignement artistique (ouvert aux 3 grades)	B	Musique	1	7,66
Assistant d'enseignement artistique (ouvert aux 3 grades)	B	Musique	1	9
Assistant d'enseignement artistique (ouvert aux 3 grades)	B	Musique	1	3,16
Assistant d'enseignement artistique (ouvert aux 3 grades)	B	Musique	1	5
Assistant d'enseignement artistique (ouvert aux 3 grades)	B	Musique	1	5
Assistant d'enseignement artistique (ouvert aux 3 grades)	B	Musique	1	2,16
Assistant d'enseignement artistique (ouvert aux 3 grades)	B	Musique	1	5
A.E.A. principal 2ème classe (ouvert aux 3 grades)	B	Musique	1	20
A.E.A. principal 1ère classe (ouvert aux 3 grades)	B	Musique	2	20
Assistant de conservation Patrimoine (ouvert aux 3 grades)	B	Maison des Arts	1	35
Adjoint de conservation Patrimoine (ouvert aux 3 grades) +1	C	Maison des Arts	1	35
Infirmière en soins généraux cl. Normale (ouvert aux 3 grades)	A	Crèche	1	35
Educatrice de Jeunes Enfants (ouvert aux 2 grades)	A	Crèche	3	35
Auxiliaire puériculture (ouvert aux 2 grades)	B	Crèche	1	25
Auxiliaire puériculture (ouvert aux 2 grades)	B	Crèche	4	35
Auxiliaire puériculture (ouvert aux 2 grades)	B	Crèche	1	30
Auxiliaire puériculture (ouvert + 1	B	Crèche	1	17,5
Agent social (ouvert aux 3 grades) + 1	C	Crèche	3	35
Agent social (ouvert aux 3 grades) - 1	C	Crèche	0	17,5
Agent social (ouvert aux 3 grades)	C	Crèche	1	25
TOTAL postes permanents			73	

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 24
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 24
- nombre de votes « pour » : 24
- nombre de votes « contre » : 0

Vu le code général des collectivités,

Vu le code général de la fonction publique,

APPROUVE le tableau des emplois permanents tel que présenté,

DIT que ce tableau annule et remplace le précédent

FAIT ET DELIBERE LE 06 SEPTEMBRE 2023.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,
Lucien SPIGARELLI



LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTOISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX